

CANADA
Rapport national – CDD-16/17
Profil thématique : Afrique
Le 20 décembre 2007

Personne-ressource du gouvernement du Canada pour les questions touchant l'Afrique

Nom : Carmen Drouin
Titre : spécialiste de l'environnement
Ministère/Bureau : Agence canadienne de développement international (ACDI)/Direction générale de l'Afrique
Téléphone : 819-994-4189
Télécopieur : 819-994-6174
Courriel : carmen_drouin@acdi-cida.gc.ca

Le principal objectif du Canada en Afrique est d'aider à mettre fin à la marginalisation sociale et économique de la région par rapport au reste du monde. L'Afrique est le principal bénéficiaire de l'aide internationale canadienne, qui vise à réduire la pauvreté au moyen du développement durable en collaboration avec des partenaires africains, canadiens et internationaux. L'approche canadienne repose sur les huit [Objectifs de développement du Millénaire \(ODM\)](#) des Nations Unies, reconnus dans le monde entier, et cible les régions et secteurs où le Canada a les meilleures chances de changer le cours des choses.

Les contributions du Canada en faveur de l'Afrique proviennent en grande partie de l'[Agence canadienne de développement international \(ACDI\)](#) qui, en tant que principal organisme canadien responsable de l'aide au développement, a pour mandat de réduire la pauvreté, de promouvoir les droits de la personne et d'accroître le développement durable dans les pays en développement. Le reste de l'aide internationale du Canada à l'Afrique est administré principalement par le [ministère des Affaires étrangères et du Commerce international \(MAECI\)](#) et le [ministère des Finances](#), ainsi que par l'intermédiaire du [Centre de recherches pour le développement international \(CRDI\)](#) du Canada, qui travaille en étroite collaboration avec des chercheurs africains pour trouver des moyens de bâtir des sociétés plus équitables et plus prospères où la population est en meilleure santé. Le Canada appuie également le développement durable en Afrique par l'intermédiaire d'autres ministères dans des domaines comme la gestion des ressources naturelles, la santé, l'agriculture et l'environnement. Le présent rapport fournit des détails à ce sujet.

Les activités du Canada à l'appui du développement durable en Afrique cadrent avec le [chapitre 8 du Plan de mise en oeuvre](#) du Sommet mondial de 2002 pour le développement durable, sommet qui s'est tenu à Johannesburg.

Réduction de la pauvreté

La [réduction de la pauvreté grâce au développement durable](#) constitue l'axe privilégié de l'aide canadienne au développement offerte à l'Afrique.

1. Nouveaux éléments importants dans les stratégies et les politiques

Au Sommet du G8 de 2007 qui s'est tenu à Heiligendamm, le Canada a confirmé qu'il comptait doubler l'aide internationale à l'Afrique, pour la faire passer de 1,05 milliard de dollars en

2003-2004 à 2,1 milliards en 2008-2009¹. Le Canada est en voie de respecter son engagement à cet égard. Il continuera également de travailler avec ses partenaires du G8 et de l'Afrique en vue de soutenir les efforts de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme; de renforcer la capacité de l'Afrique à surmonter les problèmes en matière de paix et de sécurité; d'appuyer des initiatives africaines axées sur le développement économique et la réforme de la gouvernance.

Depuis février 2006, le Canada a pris les engagements suivants envers l'Afrique :

- contribution de 450 millions de dollars entre 2006 et 2016 afin d'appuyer les efforts déployés par les pays africains pour [renforcer les systèmes de santé](#) et améliorer les résultats en matière de santé en Afrique;
- hausse du financement annuel alloué à l'éducation de base en Afrique, qui passera de 100 millions de dollars à 150 millions d'ici 2011;
- contribution de 200 millions de dollars américains au [projet de mécanisme de garantie de marchés](#) visant à mettre au point un vaccin contre les maladies à pneumocoques;
- contribution de 250 millions de dollars au [Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme](#), dont 150 millions iront à l'Afrique;
- somme de 45 millions de dollars à l'[Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite](#), dont 22,5 millions sont destinés à l'Afrique.

De plus, au Soudan, l'aide versée par le Canada pour soutenir les efforts en matière d'assistance humanitaire, de consolidation de la paix et de paix visant à mettre un terme au conflit a dépassé 393 millions de dollars depuis 2004. De cette somme, 238 millions vont à la mission de maintien de la paix de l'Union africaine (AMIS) pour l'achat d'hélicoptères et de carburant, ce qui place le Canada au quatrième rang des donateurs de cette mission.

Conformément à la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, le Canada travaille avec d'autres pays donateurs afin d'harmoniser et de personnaliser les programmes, en fonction des priorités des pays en développement qui ont recours aux institutions et aux systèmes locaux pour leur mise en oeuvre. Le [Rapport sur les plans et les priorités 2007-2008 de l'ACDI](#) décrit l'engagement du Canada pour ce qui est de rendre les efforts en matière de développement international plus ciblés, stratégiques et efficaces et d'accroître la responsabilisation. Dès lors, l'ACDI – dont l'aide au développement est acheminée par les voies bilatérale et multilatérale et par l'intermédiaire de partenaires canadiens – a de plus en plus concentré son aide bilatérale dans un nombre limité de pays, où règnent des conditions propices au développement durable et où l'expérience et le savoir-faire du Canada sont susceptibles d'être les plus profitables. Au nombre des priorités de l'ACDI, mentionnons la gouvernance démocratique, la santé (y compris le VIH/sida), l'éducation de base, le développement du secteur privé, l'égalité entre les femmes et les hommes et la durabilité de l'environnement. Le travail de l'ACDI en Afrique et ailleurs dans le monde en développement est guidé par une [série de politiques et de stratégies](#) qui inclut la [Stratégie de développement durable 2007-2009 de l'ACDI](#) ainsi que la [Loi canadienne sur l'évaluation environnementale](#) et la [Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes](#) du gouvernement du Canada.

Le Canada a été le premier pays du G8 à établir un fonds destiné à soutenir le [Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique \(NEPAD\)](#) et les priorités correspondantes du Plan d'action pour l'Afrique du G8. Établi en 2002 et administré par l'ACDI, le [Fonds canadien pour l'Afrique \(FCA\)](#), qui est doté de 500 millions de dollars, appuie les programmes à grande échelle d'envergure régionale qui viennent s'ajouter à la programmation courante de l'ACDI en Afrique. La majorité des fonds du FCA ont été décaissés; un [rapport](#) sur les réalisations du Fonds a été publié en 2006. Bien que le FCA arrive à son terme (l'échéance a été reportée à mars 2008), certains

¹ Sauf indication contraire, toutes les sommes dans le présent rapport sont en dollars canadiens.

partenariats mis en place dans le cadre des 33 projets financés par le Fonds se poursuivront grâce aux divers partenaires multilatéraux, non gouvernementaux et bilatéraux et à d'autres ministères. Les leçons tirées et les résultats de tous les projets et programmes du FCA seront communiqués dans un rapport final en 2008-2009.

Sur les fonds consentis par le Canada par l'intermédiaire du [CRDI](#), le tiers environ servent à appuyer la recherche et le renforcement des capacités des chercheurs et institutions sur le continent africain. L'accent est mis sur la réduction de la pauvreté, l'adaptation aux changements climatiques, les droits des femmes et le renforcement des capacités en matière de paix. Le CRDI compte trois bureaux régionaux en Afrique (Dakar, Nairobi, Le Caire), qui sont le centre nerveux des activités du CRDI dans 45 pays de l'Afrique subsaharienne et 4 pays du Nord de l'Afrique. Le CRDI finance actuellement 334 projets dirigés et gérés par des institutions et chercheurs africains, ce qui représente une somme de plus de 116,7 millions de dollars, ainsi que plusieurs activités multirégionales et mondiales auxquelles participe l'Afrique.

2. Programmes et politiques propres à réduire la pauvreté en milieu rural

Tous les volets de l'aide canadienne au développement contribuent à améliorer les moyens de subsistance des gens vivant dans la pauvreté dans les régions rurales de l'Afrique. En plus de soutenir les secteurs sociaux (éducation, santé) et d'assurer la durabilité de l'environnement, le développement économique constitue la pierre angulaire de la stratégie canadienne visant à réduire la pauvreté dans les pays en développement, en particulier dans les régions rurales. À cette fin, le Canada appuie l'accroissement de la production agricole durable, la croissance des exportations, l'amélioration de l'accès au crédit et de l'alimentation et l'égalité entre les femmes et les hommes en Afrique. Pris collectivement, ces efforts correspondent à l'ODM 1 (« Réduire l'extrême pauvreté et la faim »).

Par l'intermédiaire du programme de recherche appelé [Pauvreté rurale et environnement](#) du CRDI, le Canada cherche à accroître et à assurer la sécurité alimentaire et hydrique et la sécurité du revenu des pauvres des milieux ruraux vivant dans des régions marginalisées, en renforçant leurs institutions, leurs politiques et leurs pratiques. L'accent est mis sur l'apprentissage adaptatif et social, la décentralisation et les approches et méthodes participatives qui accroissent le rôle des pauvres dans la gouvernance environnementale. L'intégration de la culture-élevage et la gestion durable des ressources naturelles au **Sahel** sont des exemples de cette recherche. En **Afrique de l'Ouest**, des projets documentent les moyens pour les collectivités locales d'accroître la résilience des économies paysannes pour leur permettre de s'adapter à la mondialisation accrue des marchés.

En réponse aux demandes des pays africains, l'ACDI appuie également l'agriculture durable, l'entrepreneuriat rural et les efforts connexes qui contribuent à la sécurité alimentaire et au développement économique et créent des possibilités pour les femmes et les hommes démunis. Par exemple :

- L'ACDI est un important donateur du [Programme de protection des moyens de production](#), initiative nationale de protection sociale menée en Éthiopie en vue d'offrir aux personnes vivant dans l'insécurité alimentaire chronique une plus grande sécurité alimentaire, en investissant dans la protection du patrimoine des familles et le développement d'actifs environnementaux communautaires.
- Reconnaissant que de solides réseaux de microcrédit autonomisent les collectivités rurales, l'ACDI a financé pendant de nombreuses années le secteur du microcrédit en **Afrique de l'Ouest**, en partenariat avec des partenaires canadiens reconnus à l'échelle internationale, comme [Développement international Desjardins](#) et la [Société de coopération pour le développement international](#).

En collaboration avec le ministère du Développement international (DFID) du Royaume-Uni, le CRDI a également lancé le programme de recherche et de renforcement des capacités [Adaptation aux changements climatiques en Afrique \(ACCA\)](#). Cette nouvelle initiative porte sur la menace que font peser les changements climatiques sur les plus vulnérables en Afrique, notamment les collectivités rurales. L'ACCA finance plusieurs projets de recherche-action, en vue d'élaborer des stratégies novatrices propres à atténuer les problèmes suscités par les changements climatiques qui touchent les petits exploitants agricoles en Afrique et à accroître la résilience face à ces problèmes. Par exemple, le projet [Renforcement des capacités d'adaptation des communautés locales aux pressions des changements climatiques](#) évalue la vulnérabilité des collectivités de petits exploitants aux effets des changements climatiques au **Cameroun**, au **Ghana**, au **Kenya**, au **Malawi**, au **Mali**, au **Mozambique**, en **Tanzanie**, en **Ouganda**, en **Zambie** et au **Zimbabwe**.

3. Autonomisation des pauvres, notamment des femmes et des populations autochtones

Conscient que l'autonomisation des pauvres est essentielle à la réduction de la pauvreté, le Canada appuie la croissance économique et équitable favorable aux pauvres, comme on l'a déjà mentionné. Le Canada reconnaît également que le développement durable repose sur une autonomisation égale des femmes et des hommes ainsi que des groupes défavorisés, comme les populations autochtones.

Autonomisation des femmes et des filles. L'ACDI a été parmi les premiers organismes de développement à promouvoir le rôle des femmes en tant que partenaires égales dans le développement de leur société, reconnaissant que l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons est indispensable si l'on veut réduire la pauvreté, promouvoir les droits de la personne et accroître le développement durable. L'ACDI estime que l'égalité durable entre les femmes et les hommes ne se concrétisera qu'au moyen d'une approche sur deux fronts incluant à la fois une programmation intégrée et une programmation particulière à l'égard de l'égalité entre les sexes. Cette approche appuie l'ODM 3 (« Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes »).

L'ACDI intègre les principes de l'[égalité entre les femmes et les hommes](#) dans tous ses programmes. En 2005, l'ACDI a rendu public son [Cadre d'évaluation des résultats de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes](#), devenant ainsi l'un des premiers donateurs à élaborer un cadre en vue d'évaluer les résultats pour un thème transversal. Ce cadre, qui relève les domaines prioritaires dans lesquels les programmes à tous les niveaux peuvent renforcer l'autonomie des femmes et des hommes, a été mis à l'essai dans plusieurs milieux institutionnels (y compris à l'ACDI) et a orienté l'ACDI et certains de ses partenaires vers des approches de programmation plus efficaces.

L'ACDI et le CRDI appuient également des initiatives qui font directement la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par exemple :

- Au **Mali**, l'ACDI appuie PROJES, un programme visant à renforcer la capacité des institutions gouvernementales et des organisations de la société civile (OSC) à promouvoir les programmes et les actions qui favorisent une plus grande égalité et améliorent les droits des femmes, l'accès aux services de santé génésique et la participation des femmes aux processus et pouvoirs décisionnels.
- En **Afrique du Sud**, le CRDI appuie les programmes de formation de l'[African Gender Institute](#) portant sur les aspects socio-politiques des relations sexuelles et des rapports hommes-femmes. Il cible les chercheurs africains s'intéressant à la citoyenneté, à la santé et à l'éducation.

- Au **Malawi** et en **Zambie**, on a constaté une augmentation du recours à des contraceptifs et une baisse de la fécondité au terme des programmes de planification familiale menés avec succès entre 2000 et 2006.
- En **République démocratique du Congo**, l'ACDI appuie un projet visant à lutter contre la violence sexuelle principalement à l'égard des femmes et des filles, et également des hommes et des garçons, dans les deux provinces durement touchées par les conflits.
- En **Afrique de l'Est et de l'Ouest**, le CRDI surveille et évalue l'efficacité de mécanismes particuliers de promotion de l'égalité entre les sexes, en comparant les programmes nationaux pour voir dans quelle mesure la participation des femmes aux rôles de leadership et en tant que citoyennes actives contribue à améliorer la justice.

Autonomisation des populations autochtones. Les connaissances indigènes africaines ne sont généralement pas bien appliquées dans les initiatives de développement. Toutefois, le Canada appuie activement le travail intersessions de l'[Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies \(IPQANU\)](#) et y participe. Il a contribué à plusieurs réunions du Groupe d'experts en partenariat avec l'IPQANU – où la représentation des peuples autochtones africains était à chaque fois équitable.

Les ministères fédéraux des [Affaires étrangères et du Commerce international](#) et des [Affaires indiennes et du Nord canadien](#) travaillent de concert avec l'ACDI pour s'assurer que les pratiques exemplaires sont communiquées dans le cadre de l'IPQANU. Par exemple, au cours des cinq dernières années, le gouvernement du Canada, en partenariat avec les cinq [organisations autochtones nationales canadiennes](#), a organisé plusieurs événements parallèles sur la connectivité des Autochtones à l'IPQANU et a fait la promotion du volet indigène au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Ces travaux ont permis de sensibiliser le milieu international à la question de la connectivité des Autochtones et ont donné lieu à la formulation d'une Déclaration et d'un Plan d'action indigène du SMSI.

Le Canada a accueilli les représentants du [Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique \(CCPAA\)](#) qui ont présenté des exposés au Canada et a appuyé leur participation à des conférences. En tant que réseau d'organisations de peuples autochtones d'Afrique, le CCPAA encourage la participation équilibrée et pacifique des peuples autochtones au dialogue sur le développement africain.

De plus, pour aider les gouvernements, l'industrie, les OSC et les groupes autochtones à mieux collaborer quand le savoir ancestral est au cœur de l'objectif de développement durable, l'ACDI a élaboré un guide international sur l'[intégration des connaissances indigènes à la planification et à la mise en oeuvre de projets](#), en partenariat avec la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail.

Les principales leçons tirées du programme [Paix, conflits et développement](#) du CRDI sont que les croyances et les modes de réalisation traditionnels sont très importants dans la réconciliation, et le rôle des femmes est essentiel à la reconstruction sociale réussie.

4. Amélioration de l'accès équitable à l'éducation, à la santé et à d'autres services de base

Accès équitable à l'éducation : Conformément à l'ODM 2 (« Assurer l'éducation primaire pour tous »), la priorité du Canada dans ses programmes d'éducation est d'améliorer la qualité de l'éducation de base, l'accès à l'éducation de base et l'égalité dans l'éducation, notamment pour les plus vulnérables. Le Canada appuie les efforts de réforme de gouvernements à cet égard, l'accent étant mis en particulier sur l'éducation des filles, l'éducation sur le VIH/sida et l'atténuation des

répercussions, ainsi que l'éducation dans des pays en situation de guerre ou d'urgence ou dans une situation subséquente à des conflits.

En 2005, le Canada s'est engagé à verser plus de 100 millions de dollars par an en faveur des programmes bilatéraux pour l'éducation de base en Afrique. En juillet 2006, le Canada a annoncé une contribution de 25 millions de dollars à l'[Initiative de mise en oeuvre accélérée de l'Éducation pour tous](#), à l'appui des efforts déployés par les pays en développement pour établir de solides plans nationaux d'éducation. Le Canada s'est également engagé à porter à 150 millions de dollars par an le budget alloué à l'éducation en Afrique d'ici 2010-2011.

L'ACDI appuie les programmes nationaux d'éducation dans neuf pays africains, en mettant l'accent sur l'accès à l'éducation, la qualité de l'éducation et le développement institutionnel au **Burkina Faso**, au **Kenya**, au **Malawi**, au **Mali**, au **Mozambique**, au **Niger**, au **Sénégal**, en **Tanzanie** et en **Ouganda**. Elle a ainsi aidé plus de 9 millions d'enfants, dont la moitié sont des filles, à fréquenter l'école entre 2000 et 2005. Au Mozambique, des manuels ont été distribués à plus de 3,5 millions d'écoliers. Depuis longtemps, l'ACDI appuie l'élaboration et la distribution de manuels qui tiennent compte des sexospécificités au Mali.

Par ailleurs, le Canada contribue grandement à l'accès à l'enseignement supérieur en Afrique par l'utilisation de technologies de l'information et des communications (TIC) novatrices, comme en témoignent les initiatives [Connectivité Afrique](#) et [Acacia](#), menées en association avec des organismes comme le Commonwealth of Learning et l'Université virtuelle africaine.

Accès équitable aux soins de santé. Le Canada reconnaît que pour pouvoir assurer un développement social, économique et humain durable, il est essentiel de voir à ce que la population africaine soit en bonne santé. Faisant fond sur les leçons tirées et les pratiques exemplaires des programmes de santé et de lutte contre le VIH/sida menés pendant plusieurs décennies, le Canada collabore avec des partenaires clés canadiens, internationaux et des pays en développement en vue de renforcer la capacité de l'Afrique à offrir un accès équitable à des soins de santé de qualité.

Le Canada continue d'axer ses efforts en Afrique sur les grandes maladies liées à la pauvreté. Pour rendre les soins de santé de base accessibles aux plus vulnérables, l'ACDI intensifie ses efforts en vue de renforcer les systèmes de santé en Afrique. Reconnaisant le fardeau démesuré de la maladie qui pèse sur les femmes et les filles et le rôle de l'inégalité entre les sexes dans la propagation de la maladie, l'Agence inclut systématiquement et explicitement un volet égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, dans tous les programmes, projets et politiques en matière de santé et de VIH/sida.

Par ailleurs, reconnaissant que les inégalités accroissent la pauvreté, entravent la croissance et divisent les sociétés, le programme [Gouvernance, équité et santé](#) du CRDI s'attache à assurer la prestation équitable de services de santé, en particulier aux populations marginalisées et mal desservies.

La Décision de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sur l'accès aux médicaments rendue en août 2003 éliminait certaines obligations commerciales internationales jugées faire obstacle à l'accès des pays en développement et des pays les moins avancés à des médicaments abordables. En mai 2005, le Canada est devenu l'un des premiers pays à mettre en oeuvre cette décision en créant le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM), qui permet aux fabricants canadiens de médicaments génériques de demander au commissaire aux brevets l'autorisation de fabriquer des versions à moindre prix de médicaments brevetés et de les exporter vers les pays incapables de fabriquer les leurs. Le 19 juillet 2007, le Rwanda est devenu le premier

pays à faire part de son intention d'importer en vertu de cette décision 260 000 boîtes de médicaments génériques de trithérapie fabriqués par le laboratoire canadien Apotex Inc. (« Apotex »). En septembre 2007, le Canada a informé l'OMC qu'il avait autorisé Apotex à fabriquer et à exporter les médicaments demandés vers le Rwanda. Le Rwanda et Apotex doivent encore conclure une entente d'approvisionnement avant que les médicaments ne puissent être exportés.

5. Amélioration de l'accès à des services énergétiques modernes, à de l'eau propre et à l'assainissement

Le Canada travaille à améliorer l'accès durable à de l'eau potable salubre (ODM 7) et l'assainissement grâce à diverses initiatives. À ce jour, le Canada a offert une aide totalisant environ 200 millions de dollars dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à plus de 26 pays africains dans le cadre de programmes bilatéraux, régionaux et panafricains. Les projets sont variés : il y a ceux qui améliorent directement l'approvisionnement de base en eau et la prestation de services d'assainissement aux pauvres ou encore ceux qui mettent l'accent sur l'amélioration de la gestion et de la planification des ressources hydriques, notamment l'exploitation équitable et la tenue à jour d'une information hydrogéologique fiable afin de faciliter la prise de décisions judicieuses. Par exemple :

- Le programme d'[aménagement hydraulique en milieu rural](#) dans la province d'Inhambane offre de l'eau et des services d'assainissement à 260 collectivités du **Mozambique**.
- Dans le Sud du **Mali**, le Canada appuie un projet rural d'alimentation en eau et d'assainissement qui a construit 2 210 points communaux d'accès à l'eau desservant une population totale de 250 000 personnes. Les structures de gestion communautaires ont été établies dans le but d'exploiter et d'entretenir ces systèmes d'eau conduite par gravité.
- Au **Ghana**, plus de 1,6 million d'habitants des régions nordiques les plus sèches et les plus pauvres ont bénéficié d'un accès fiable à de l'eau potable grâce aux efforts déployés par l'ACDI au cours des dernières décennies. Le [Projet de renforcement des capacités des districts](#), par exemple, renforce la capacité locale de gérer l'eau potable et les ressources en matière d'assainissement. Grâce à ses approches de sensibilisation ciblée et de participation, ce projet a donné lieu à une forte hausse de la participation des femmes en tant que leaders et responsables de l'accès à l'eau et des services de gestion des ressources.
- Grâce à l'[Initiative régionale concernant la demande d'eau](#), le Canada et le [Fonds international de développement agricole](#) offrent un soutien technique et financier dans le but d'améliorer l'efficacité, l'équité et la durabilité de l'utilisation de l'eau en Afrique du Nord. Des projets de recherche appliquée et des projets pilotes sont en cours en **Algérie, en Égypte, au Maroc** et en **Tunisie** en vue d'accroître les incitatifs pour traiter les eaux usées, améliorer la gestion de l'eau souterraine, utiliser les instruments économiques dans le but d'encourager la consommation parcimonieuse d'eau, et réutiliser les eaux ménagères afin de réduire la demande en eau potable.

Pour ce qui est de l'énergie, le Canada, par l'intermédiaire de [Ressources naturelles Canada](#), introduit la technologie et le savoir-faire canadien en matière d'énergie hydroélectrique dans les marchés pauvres en énergie de l'**Afrique de l'Est** au moyen d'une initiative ciblée dans l'industrie du thé. Conformément au projet intitulé [Rendre l'industrie du thé plus verte](#) piloté par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'East African Tea Trade Association, l'objectif est de fournir à la région, en particulier aux producteurs de thé, un approvisionnement propre et fiable en énergie. Les ménages et l'industrie profiteront directement de la réduction des coûts de transformation et d'exploitation, ce qui donnera lieu à un approvisionnement propre et fiable en électricité.

Donner suite aux priorités en matière de santé

Le gouvernement du Canada – l'ACDI, le CRDI, [Santé Canada](#), l'[Agence de la santé publique du Canada](#) et d'autres – travaillent en collaboration avec des institutions clés canadiennes, internationales et des pays en développement (gouvernementales et non gouvernementales) dans le but de renforcer les capacités des pays, les politiques, les initiatives de programmes et la recherche pertinente qui contribue à promouvoir les priorités en matière de santé en Afrique. Ensemble, les efforts déployés par le Canada pour donner suite aux priorités en matière de santé en Afrique correspondent aux ODM 4, 5 et 6.

Le Canada réexamine actuellement sa façon d'appuyer la santé sous l'angle des droits de la personne. Le [Rapport canadien sur le développement 2007](#) met l'accent sur le droit à la santé, son importance pour le développement et la meilleure façon de le garantir.

Comme l'explique le [Plan d'action de l'ACDI sur la santé dans le monde](#), les principales priorités du Canada dans le secteur de la santé ont trait à la prévention de maladies très lourdes liées à la pauvreté, comme la tuberculose, la malaria et le VIH/sida et à la lutte contre ces maladies; l'amélioration de la santé des nourrissons et des enfants; l'amélioration de la santé sexuelle et génésique, notamment la morbidité et la mortalité maternelles; le renforcement des systèmes de santé; l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Le CRDI, en plus de se concentrer sur le lien entre la santé, l'équité et la gouvernance, a également chapeauté la recherche sur les [écosystèmes et la santé humaine](#), qui ne se limite pas aux pratiques traditionnelles en matière de santé et met l'accent sur la place des êtres humains dans leur environnement.

1. Améliorations à l'infrastructure sanitaire urbaine et rurale

Unissant ses efforts à ceux des gouvernements africains et des partenaires canadiens et internationaux, le Canada aide à renforcer les systèmes de santé et à améliorer l'accès à des services de santé de base de qualité élevée dans plusieurs pays africains.

À l'échelle multilatérale, le Canada est un important donateur d'institutions comme le [Fonds des Nations Unies pour l'enfance \(UNICEF\)](#), l'[Organisation mondiale de la santé](#), le [Fonds des Nations Unies pour la population](#) et le [Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida](#) ainsi qu'à des partenariats internationaux en matière de santé comme le [Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme](#) et l'[Alliance GAVI](#) (anciennement l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination).

Au Sommet du G8 en juillet 2006, le premier ministre du Canada a annoncé une aide de 450 millions de dollars sur dix ans accordée par l'intermédiaire de l'[Initiative sur les systèmes de santé en Afrique \(ISSA\)](#). L'ISSA a été mise sur pied en vue de renforcer l'engagement de l'ACDI dans le secteur de la santé dans un certain nombre de pays partenaires africains dans le but d'appuyer les efforts africains visant à renforcer les systèmes de santé et à améliorer les résultats en matière de santé. Des efforts particuliers sont déployés par le biais de l'ISSA en vue d'encourager la mobilisation et le maintien en effectif de travailleurs de la santé de première ligne africains, qui sont dûment formés et bien outillés. Dans le cadre de l'ISSA, en novembre 2007, le

Canada a annoncé l'octroi de 105 millions de dollars à l'[Initiative catalytique pour sauver un million de vie](#).

Le CRDI appuie diverses améliorations à l'infrastructure sanitaire dans le cadre de son programme Gouvernance, équité et santé, notamment :

- La mise en oeuvre par la fonction publique de la thérapie antirétrovirale en **Afrique du Sud**;
- un projet analysant les systèmes de santé du **Ghana**, de la **Tanzanie** et de l'**Afrique du Sud** pour relever les principaux problèmes en matière d'équité, en particulier en ce qui a trait au financement;
- de concert avec l'ACDI, la promotion de la planification fondée sur des éléments probants au niveau des soins de santé primaires et communautaires au **Nigeria**, suivant la tradition de l'approche de programmation adoptée en Tanzanie.

En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, l'aide du CRDI a également donné lieu à la création de la [Communauté de pratique en écosanté](#), qui offre la possibilité à des chercheurs africains d'effectuer du travail sur le terrain et de partager les résultats concernant des solutions simples à des maladies transmissibles et non transmissibles. Les cours sur l'écosanté sont maintenant enseignés au niveau de la maîtrise au **Bénin**, au **Burkina Faso**, en **Côte d'Ivoire** et au **Cameroun**. Des efforts sont en cours pour reproduire des communautés de pratique en **Afrique de l'Est et en Afrique australe**.

2. Programmes de vaccination des enfants et lutte contre la tuberculose et d'autres maladies

Le Canada est un chef de file mondial dans les efforts visant à réduire les décès et les maladies chez les enfants et à lutter contre des maladies infectieuses comme le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Parmi les efforts appuyés par le Canada dans le domaine de la santé et de la vaccination des enfants, mentionnons les suivants :

- En Afrique subsaharienne, le leadership du Canada dans le soutien à la [vaccination contre la rougeole](#) a permis de sauver la vie d'environ 345 000 enfants africains entre 1999 et 2005.
- Entre 1999 et 2006, le Canada a versé environ 160 millions de dollars à l'Initiative mondiale d'éradication de la poliomyélite en Afrique. Cette initiative a pour objectif l'éradication mondiale de la poliomyélite d'ici la fin de 2008, grâce à des efforts comme une campagne d'immunisation de 80 millions d'enfants en Afrique subsaharienne. Au Nigeria, qui enregistre l'incidence la plus élevée de poliomyélite en Afrique, le Canada appuie l'éradication de la poliomyélite depuis 2000.
- On a observé une baisse du taux de mortalité des enfants de moins cinq ans dans l'ensemble de l'Afrique. Les spécialistes s'entendent pour dire que la [supplémentation en vitamine A](#) chez les enfants de moins de cinq ans a grandement contribué à cette baisse. Pendant plus de 10 ans, l'ACDI a été reconnue comme un chef de file dans le domaine de la supplémentation en vitamine A. L'Agence travaille en étroite collaboration avec, entre autres, l'[Initiative pour les micronutriments](#), l'UNICEF et [Helen Keller International](#).
- L'ACDI appuie également l'effort mondial visant à assurer l'[iodation universelle du sel](#). Le financement récent accordé par l'ACDI à des projets de collaboration entre le [Programme alimentaire mondial des Nations Unies](#) et l'Initiative pour les micronutriments permet de faire en sorte que du sel suffisamment iodé produit au **Ghana**, au **Sénégal** et au **Soudan** parvienne à des millions de personnes dans toutes les régions commerciales. Ces

programmes d'iodation deviennent vite financièrement autonomes et épargneront à des millions de personnes les troubles mentaux causés par la carence en iode.

Les principaux résultats des efforts financés par le Canada pour lutter contre d'autres maladies en Afrique sont entre autres les suivants :

- Le Canada a été un chef de file mondial dans le [traitement de la tuberculose](#), jouant un rôle actif dans le [Partenariat mondial Halte à la tuberculose](#), d'envergure mondiale. La tuberculose est une maladie qui touche de manière disproportionnelle les pauvres et les personnes qui souffrent de malnutrition. Les efforts mondiaux concertés ont permis de doubler le nombre de personnes qui ont reçu le traitement [DOTS](#)² au cours des quatre dernières années.
- Au cours des 30 dernières années, l'ACDI a également consacré plus de 25 millions de dollars aux [efforts internationaux visant à lutter contre la cécité des rivières](#) en Afrique. Depuis 2002, le Canada compte parmi les cinq principaux donateurs dans le monde.

3. Mesures efficaces de lutte contre le VIH/sida

De concert avec des partenaires de tous les niveaux, y compris les personnes vivant avec le VIH/sida, le Canada travaille dans quatre domaines clés de l'accès universel aux services de [prévention du VIH/sida, de traitement, de soins et de soutien](#) :

- promotion d'une prévention efficace du VIH [fondée sur des éléments probants](#)³, qui établit entre autres un lien entre le VIH/sida et l'éducation et le développement de nouvelles technologies de prévention;
- promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et autonomisation des femmes et des filles pour aborder la féminisation du VIH/sida;
- renforcement des systèmes de santé dans les pays en développement pour assurer un accès équitable aux services essentiels de soins, de traitement et de soutien pour tous ceux qui en ont besoin;
- promotion des droits des enfants et protection des enfants infectés par le VIH/sida ou qui sont touchés par cette maladie.

Au cours des cinq dernières années, le Canada a versé environ 740 millions de dollars à la lutte mondiale contre le VIH/sida, entre autres :

- Environ 58 p. 100 de la contribution canadienne de près de 530 millions de dollars à ce jour au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) vise le VIH/sida.
- En février 2007, le Canada s'est engagé à verser jusqu'à 111 millions de dollars à l'[Initiative canadienne pour un vaccin contre le VIH](#) afin d'intensifier les efforts de recherche-développement sur un vaccin contre le VIH. Cet effort de collaboration entre le Canada et la Fondation Gates permettra de coordonner les efforts nationaux et internationaux en vue de la mise au point d'un vaccin contre le VIH qui soit sûr, efficace, abordable et accessible dans le monde entier. Cette initiative vient s'ajouter au financement déjà offert par le Canada à l'[Initiative internationale pour un vaccin contre le sida](#) et au [Programme africain de vaccins contre le sida](#) de l'OMS.
- L'ACDI est le plus grand donateur de l'Initiative « trois millions d'ici 2005 » de l'OMS, qui a aidé environ un million de personnes de plus en Afrique et en Asie à avoir accès à la

² Selon l'Organisation mondiale de la santé, DOTS (traitement directement observé, courte période) s'est avéré le traitement le plus efficace et rentable pour soigner la tuberculose.

³ Les soins de santé « fondés sur des éléments probants » sont ceux qui reposent sur les meilleurs résultats disponibles de la recherche et d'autres connaissances qui peuvent être utiles à la prise de décisions.

pharmacothérapie pour le VIH/sida entre décembre 2003 et décembre 2005, soit une hausse d'environ 200 p. 100.

- L'ACDI appuie le [Southern African AIDS Trust](#), qui a aidé à fournir un traitement à 340 000 enfants et 43 000 adultes atteints du VIH/sida et offert des services de soins à domicile à 42 000 personnes vivant avec le VIH/sida.
- L'ACDI accorde une aide financière au [Réseau hommes en tant que partenaires](#) en **Afrique du Sud**, qui travaille avec des hommes et des garçons et les sensibilise à la prévention de la transmission du VIH/sida et à la protection de leur partenaire et de leur propre santé sexuelle et génésique.

4. Prévention et traitement du paludisme

Le paludisme tue plus d'un million de personnes par an, dont la plus grande partie sont des habitants de l'Afrique subsaharienne. [Le Canada finance la distribution gratuite de moustiquaires de lit durables imprégnées d'insecticide](#) aux femmes enceintes et aux enfants en Afrique. À ce jour, l'aide offerte par le Canada par l'intermédiaire de la Croix-Rouge et de l'UNICEF aux programmes de prévention du paludisme en Afrique a permis de distribuer plus de 4,5 millions de moustiquaires. On estime que celles-ci permettront de sauver plus de 125 000 vies.

Environ 24 p. 100 de la contribution de près de 530 millions de dollars qu'a accordée le Canada à ce jour au Fonds mondial vise les programmes de lutte contre le paludisme. En juin 2006, 30 millions de moustiquaires de lit imprégnées d'insecticides avaient été distribuées ou réimprégnées par le Fonds mondial; ce nombre devrait augmenter et passer à plus de 108 millions de moustiquaires dans les cinq prochaines années.

Pour assurer la coordination avec le Fonds mondial et d'autres efforts nationaux de lutte contre le paludisme, l'ACDI est devenue membre du partenariat pour la lutte contre le paludisme et la rougeole, qui fonctionne comme un mécanisme de coordination pour les partenaires qui souhaitent appuyer la distribution d'un plus grand nombre de moustiquaires de lit et une plus grande couverture de vaccination des enfants. Ce partenariat s'est avéré très efficace car il permet d'économiser de l'argent et d'accroître la couverture au profit des plus pauvres.

Gouvernance des ressources naturelles

Le Canada reconnaît que le lien entre la réduction de la pauvreté et la gestion efficace des ressources humaines est plus fort en Afrique que presque partout ailleurs dans le monde, en raison du pourcentage extrêmement élevé de personnes dont le gagne-pain dépend directement de l'agriculture et des ressources naturelles.

Moyennant de bonnes politiques et une situation adéquate, y compris la bonne gouvernance, le secteur des ressources naturelles peut effectivement contribuer au développement durable, entre autres à la réduction de la pauvreté. Le Canada consacre beaucoup d'efforts et de fonds à la gestion durable des ressources naturelles en Afrique. Ces efforts appuient l'ODM 7 (« Assurer un environnement durable ») et ciblent principalement l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la gestion des ressources en eau, la gestion des terres et des forêts, la lutte contre la désertification et l'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, un grand nombre de projets agricoles ciblent ces problèmes dans le cadre de leurs activités.

Le CRDI, par le biais de son programme [Environnement et gestion des ressources naturelles](#), contribue à la sécurité de l'eau et à l'amélioration de la santé en encourageant l'établissement de réseaux et le partage des connaissances sur la gestion communautaire durable des ressources

naturelles. Environnement Canada offre une aide en gestion des ressources naturelles en Afrique relativement à des problèmes environnementaux importants, comme les changements climatiques, les polluants organiques persistants, la surveillance de la pollution de l'eau et l'appauvrissement de l'ozone. Ressources naturelles Canada contribue à une meilleure gouvernance des ressources naturelles au moyen de systèmes d'information géographique améliorés et de processus d'élaboration des politiques d'exploitation minière et minérale.

1. Stratégies d'investissement des recettes tirées des ressources naturelles dans le développement durable

Plusieurs programmes de gestion des ressources naturelles de l'ACDI comprennent des stratégies visant à investir les recettes dans le développement durable. Au **Cameroun**, par exemple, l'ACDI finance un Programme sectoriel forêt-environnement au moyen d'un fonds commun géré conjointement par l'Agence allemande pour la coopération technique – Services internationaux (GTZ-IS) et le ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun. Le fonds est utilisé pour offrir une assistance technique et une formation en vue d'aider le ministère à gérer efficacement ses ressources forestières et fauniques.

D'autres initiatives ont incité des gouvernements africains à s'engager à accroître les recettes accordées à la gestion durable des ressources naturelles. Le Fonds canadien pour l'Afrique, par exemple, a versé 10 millions de dollars au programme du [Partenariat pour la mise en valeur de l'eau en Afrique](#), administré par le [Partenariat mondial pour l'eau](#). Ce programme aide cinq pays à établir des plans de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et à tenir compte des problèmes liés à l'eau dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Au **Malawi**, par exemple, le gouvernement a fait de la GIRE une priorité dans sa Stratégie nationale de croissance et de développement et a accru de 25 p. 100 le budget consacré au secteur de l'eau. Au **Sénégal**, le plan d'action provisoire pour la GIRE fait l'objet de discussions au niveau des districts, puis sera validé au niveau national. Le **Mali** et le **Kenya** ont également accru leur budget national consacré à l'eau, et le gouvernement de la **Zambie** s'est engagé à travailler avec le [Zambia Water Partnership](#) pour atteindre l'ODM 7, qui est de réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes n'ayant pas un accès durable à de l'eau potable salubre et à des services d'assainissement de base.

2. Nouvelles initiatives visant à améliorer la transparence de la gestion et de la répartition des revenus

Pour aider à améliorer la transparence de la gestion et de la répartition des revenus en Afrique, le Canada a versé une première somme de 750 000 \$ au Fonds fiduciaire multidonateurs de l'[Initiative relative à la transparence des industries extractives \(ITIE\)](#) et a accordé un financement annuel supplémentaire de 100 000 \$ afin d'offrir un soutien technique. L'ITIE s'attache à améliorer la gouvernance dans les pays en développement riches en ressources naturelles en appuyant la publication et la vérification des paiements des sociétés et de l'utilisation des revenus par les gouvernements.

Le Canada, par l'intermédiaire de RNCAN, soutient également activement le Partenariat minier africain (PMA), qui contribue à accroître la transparence et à améliorer la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles en Afrique. Le PMA est une initiative africaine qui fait la promotion et coordonne les initiatives liées à l'exploitation minière et minérale menées sous les auspices du NEPAD.

Le Canada a également joué un rôle prépondérant dans l'appui au Régime de certification prévu par le Processus de Kimberley pour les diamants bruts, qui a grandement permis de réduire leur commerce illicite.

3. Renforcement de la capacité des administrations locales et des collectivités à gérer efficacement les ressources, incluant des mesures pour renforcer le processus décisionnel participatif

Le Canada joue un rôle stratégique en aidant à renforcer la capacité des gouvernements et collectivités d'Afrique à gérer les ressources naturelles. On a constaté que le processus décisionnel participatif constituait un élément clé des initiatives fructueuses. Par exemple :

- À Cotonou, au **Bénin**, l'ACDI contribue à l'assainissement de l'environnement urbain grâce à la mise en oeuvre d'un projet de gestion des déchets solides. L'initiative, qui est fortement participative et bénéficie de l'engagement exceptionnel d'organismes communautaires et des femmes, comprend un volet novateur de recyclage et de compostage organique qui joue un rôle de premier plan dans les activités de production d'aliments en milieu urbain. Au nombre des résultats du projet, mentionnons un milieu de vie plus sain, des possibilités d'activités génératrices de revenu et une plus grande sécurité alimentaire.
- L'ACDI a contribué à la mise au point du projet national de réhabilitation des forêts et de structuration de l'espace rural au **Sénégal** en vue de réduire la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère grâce au boisement, à la reforestation et à la gestion durable des terres, tout en mobilisant davantage la société civile à cet égard. Il s'agit de la première initiative financée par l'ACDI à préparer le terrain pour permettre à un pays d'Afrique de l'Ouest de faire son entrée sur le marché du carbone par le biais du Mécanisme pour un développement propre prévu par le Protocole de Kyoto.
- Au cours des dix dernières années, le CRDI a encouragé le développement de l'Association pour renforcer la recherche en Afrique orientale et en Afrique centrale et du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricole. Un grand nombre d'organisations internationales et de gouvernements nationaux reconnaissent désormais ces réseaux régionaux comme les principaux agents à l'origine de la collaboration accrue entre les organisations nationales et comme un catalyseur de l'inclusion de la gestion des ressources naturelles dans la planification du développement et la recherche. Huit études de cas des travaux du CRDI sur la gouvernance environnementale en Afrique peuvent être consultées en ligne.
- En **Afrique australe**, l'ACDI a offert un soutien par l'intermédiaire du World Agroforestry Centre dans le but de diffuser des technologies adéquates à plus de 400 000 agriculteurs de la région. Le projet vise maintenant à inciter plus de familles agricoles à adopter les innovations en agroforesterie.
- En Afrique du Nord, le Canada collabore avec le gouvernement de la **Tunisie** à l'élaboration de GÉONAT, un cadre géospatial national. Le Canada a versé 4,5 millions de dollars à l'initiative, qui a fait de la Tunisie un chef de file africain dans l'élaboration, la communication et l'utilisation d'information géographique en ligne en tant qu'outil de gouvernance économique et sociale lui permettant de gérer son territoire de manière durable.
- En tant que membre de l'Organisation météorologique mondiale, Environnement Canada travaille dans le bassin du Nil et concentre ses efforts sur la surveillance de la pollution de l'eau pour l'**Égypte** et sur la formation relative aux méthodes d'hydroacoustiques pour la surveillance du débit. Il participe à la surveillance de la pollution de l'eau, à la gestion intergouvernementale de l'eau et au renforcement des capacités pour le bassin du Zambèze, ainsi qu'à plusieurs projets liés à l'eau dans la région de développement de **Afrique australe**.

- Le Canada aide les partenaires africains à renforcer leur capacité à honorer les engagements environnementaux internationaux qu'ils ont pris dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement (AME) comme la [Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification](#), la [Convention des Nations Unies sur la diversité biologique](#), la [Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#) et la [Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants](#). Entre 2000 et 2006, par exemple, l'ACDI a versé 110 millions de dollars au [Fonds canadien de développement pour les changements climatiques](#) en vue de promouvoir les activités de lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement. Le Canada appuie également la mise en oeuvre des AME par le biais du [Fonds pour l'environnement mondial](#), du [Fonds multilatéral du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone](#), du [Programme des Nations Unies GEMS/eau](#) et du Fonds canadien sur les polluants organiques persistants, qui finance, par exemple, le [Programme africain relatif aux stocks de pesticides](#) dans le but d'éliminer les pesticides périmés.

Moyens de mise en oeuvre (renforcement des capacités, éducation, finances, sciences et technologie)

Le Canada appuie les initiatives novatrices de recherche et de renforcement des capacités, l'acheminement de l'aide internationale et le dialogue politique international dans le but de renforcer le développement durable en Afrique.

1. Améliorations de la mobilisation nationale des ressources

Le Canada a harmonisé son aide au développement afin d'offrir un soutien plus efficace et efficient aux pays africains. Le Fonds canadien pour l'Afrique a été créé en 2002 dans le but précis d'appuyer les priorités établies par les Africains dans le cadre du NEPAD. En 2005, l'ACDI a concentré ses efforts en Afrique sur un ensemble de partenaires phares de développement à long terme avec lesquels il estimait pouvoir faire fond sur de solides relations et un soutien de programmes. Le Canada a également maintenu son appui à l'Afrique au moyen d'initiatives internationales et multilatérales, ainsi que de partenariats avec la [société civile canadienne et les organismes du secteur privé](#).

Le Canada a été le premier pays donateur à établir un [Programme panafricain](#), reconnaissant la nécessité de travailler à l'échelle régionale pour s'attaquer efficacement à certains défis (p. ex., VIH/sida, désertification) et lever les obstacles à la réduction de la pauvreté et à l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique. Le soutien direct que l'ACDI consent aux organisations panafricaines qui veulent développer leurs structures d'organisation et renforcer leurs capacités va également dans le sens de son appui au mouvement en faveur d'un plus grand développement dirigé et pris en charge par les Africains.

2. Améliorations de l'accès aux marchés financiers internationaux et à l'investissement direct étranger

Le Canada a ouvert ses marchés aux importations des pays les plus pauvres au monde, ce qui a permis d'égaliser les chances pour les entreprises africaines exportatrices. En 2003, par exemple, le Canada a annoncé un accès en franchise de droits et hors quota à pratiquement toutes les importations des 48 pays que les Nations Unies ont qualifiés de « pays les moins avancés », dont

34 sont en Afrique. Entre-temps, une aide continue en matière d'allégement de la dette a libéré des ressources dans les pays africains, qu'ils peuvent consacrer à leurs priorités.

Le Canada travaille également avec des pays en développement pour faciliter une plus grande participation à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en plus de travailler avec des partenaires internationaux par l'intermédiaire de l'OMC en vue de créer un système commercial mondial équitable pour tous les pays. Plus précisément, le Canada s'engage à atteindre un résultat ambitieux du Cycle de Doha pour le développement, afin d'aider les pays en développement à mieux s'intégrer au système commercial multilatéral, ce qui contribuerait grandement à réduire la pauvreté. Le Canada est en faveur du traitement spécial et différencié efficace des pays en développement, de la prestation d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités dans le domaine du commerce, ainsi que d'une plus grande cohérence institutionnelle et politique entre les institutions internationales qui appuient le commerce.

Jusqu'à présent en 2007, le Canada a annoncé près de 50 millions de dollars pour l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine du commerce en Afrique. Plus précisément, le Canada contribue aux programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique coordonnés par le truchement de l'OMC, des banques régionales de développement et des organisations multilatérales, comme la Banque mondiale, de sorte que les pays en développement puissent tirer parti de la libéralisation des échanges. Par exemple, le Canada a appuyé les initiatives suivantes en matière de commerce et d'investissement qui améliorent l'accès de l'Afrique aux marchés mondiaux :

Le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA) est un fonds conjoint public-privé destiné à fournir du capital de risque pour des investissements privés réalisés en Afrique qui favorisent la croissance. Le FICA est entièrement opérationnel et est doté d'un capital total souscrit de 211 millions de dollars américains, dont 100 millions proviennent du Fonds canadien pour l'Afrique et le reste, de partenaires du secteur privé. En juin 2007, le Fonds avait investi plus de 90 millions de dollars américains dans 14 projets dans les secteurs suivants : exploitation minière, pétrole et gaz, papier, fabrication, produits de consommation et services financiers. Le FICA a également investi cinq millions de dollars américains dans des petites et moyennes entreprises par le biais de deux fonds de capital d'investissement spécialisés. Ces investissements permettront de créer des emplois, d'accroître les revenus et d'améliorer l'infrastructure communautaire locale et les services au **Burkina Faso**, en **Égypte**, en **République démocratique du Congo**, au **Nigeria**, au **Rwanda**, au **Sénégal**, en **Afrique du Sud** et en **Tunisie**. La mise en oeuvre du FICA respecte les principes de responsabilité sociale des entreprises, y compris le respect des droits de la personne (pratiques de travail sécuritaires, pas de travail des enfants nuisible, respect de la protection de l'environnement).

Le Bureau de promotion du commerce du Canada, de concert avec le Centre du commerce international, soutient le Programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique. Ce programme de huit millions de dollars a offert une formation et une assistance technique destinées à accroître la compétitivité et à promouvoir les débouchés commerciaux pour les petites et moyennes entreprises, un volet spécial visant à renforcer et à accroître les possibilités pour les femmes entrepreneures africaines. Au nombre des pays participants, mentionnons l'**Éthiopie**, le **Ghana**, le **Mali**, le **Mozambique**, le **Sénégal**, l'**Afrique du Sud** et la **Tanzanie**.

En septembre 2007, le Canada a annoncé une somme supplémentaire de 19,2 millions de dollars sur cinq ans pour le renforcement du Cadre intégré en vue d'aider les pays les moins avancés à s'intégrer au système commercial multilatéral et à en tirer parti.

Ensemble, ces initiatives appuieront l'ODM 8 (« Mettre en place un partenariat mondial pour le développement »).

3. Efficacité accrue de la gestion et de l'utilisation de l'aide publique au développement

Depuis 2002, le Canada réoriente son aide au développement, délaissant les programmes autonomes plus traditionnels au profit d'*approches-programmes* de portée générale. Les approches-programmes comportent quatre volets clés : la prise en charge par le pays d'accueil ou l'organisme concerné; un cadre budgétaire et de programmation unique; la coordination entre donateurs et l'harmonisation des méthodes; l'adoption progressive de méthodes locales de conception, de mise en oeuvre, de gestion financière, de suivi et d'évaluation des programmes.

Dès lors, les programmes bilatéraux de l'ACDI en Afrique s'orientent vers un financement accru au moyen d'approches-programmes qui permettent une plus grande prise en charge de la gestion et de la priorisation des fonds par le gouvernement ou l'organisme partenaire africain. On a observé une utilisation accrue des diverses modalités de financement, notamment le soutien budgétaire direct (général ou sectoriel) aux gouvernements africains, et un fonds commun avec d'autres donateurs pour offrir un soutien à un plan stratégique sectoriel d'un gouvernement ou organisme bénéficiaire. En 2006-2007, l'ACDI a alloué 59 p. 100 de son financement bilatéral à l'Afrique dans le cadre des approches-programmes, par rapport à 41 p. 100 l'année précédente. De ce pourcentage, 22 p. 100 ont été alloués au titre du soutien budgétaire (général ou sectoriel), 26 p. 100, au titre du fonds commun et 11 p. 100, au titre d'autres approches-programmes.

Ces approches permettent une plus grande harmonisation avec les donateurs et réduisent les niveaux de reddition de comptes requis par les gouvernements bénéficiaires, conformément aux principes d'harmonisation et de coopération des donateurs énoncés dans la *Déclaration de Paris*.

4. Renforcement des centres de recherche agricole et autre, des institutions et des capacités

Le Canada appuie le renforcement de divers instituts de recherche agricole et autre en Afrique. Par exemple, le CRDI a aidé l'[Institute of Traditional Medicine \(ITM\)](#) en Tanzanie à procéder à la commercialisation de ses produits en vue de générer un revenu durable et de faire participer d'autres partenaires.

Le Canada a aidé à renforcer plusieurs instituts agricoles africains, entre autres :

- 40 millions de dollars à l'appui du [Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale](#), un réseau mondial de 15 centres de recherche ayant vocation à encourager la recherche de pointe afin de réduire la faim et la pauvreté, d'améliorer la nutrition et la santé et de protéger l'environnement en Afrique. L'[Institut international d'agriculture tropicale](#), par exemple, effectue de la recherche sur les herbicides inoffensifs pour l'environnement et l'utilisation de cultures de légumes nettoyantes afin d'aider à lutter contre la striga, mauvaise herbe qui menace la productivité du maïs.
- 30 millions de dollars sous forme de fonds de démarrage pour la création de [Biosciences Afrique orientale et centrale \(BECA\)](#). BECA constitue un centre de liaison où la communauté scientifique africaine peut se pencher sur des problèmes hautement prioritaires liés à l'agriculture, à la santé et à l'environnement en vue de réduire la pauvreté et faire la promotion du développement en aidant les agriculteurs à faibles ressources (en particulier les femmes) à obtenir des biens, à améliorer leur productivité et leur revenu et à accroître leurs débouchés sur le marché. Un deuxième volet du projet offre du financement au Secrétariat du NEPAD à l'appui de la création de trois autres réseaux régionaux de centres d'excellence en **Afrique du Nord** (NABNet), en **Afrique de l'Ouest** (WABNet) et en **Afrique australe** (SANBio).

Le Canada encourage également une plus grande coordination institutionnelle aux niveaux régional et continental, conformément au [Programme global pour le développement agricole en Afrique](#) du NEPAD. Par exemple :

- Le [Forum pour la recherche agricole en Afrique](#), qui a bénéficié d'un financement initial de l'ACDI de 3 millions de dollars et d'un financement ultérieur de 2,5 millions de dollars, est devenu un forum continental d'intervenants en recherche-développement agricole. Le Forum vise à accroître l'efficacité et l'efficience de la recherche agricole afin de contribuer au développement agricole, à la croissance économique et à l'utilisation durable des ressources naturelles.
- L'[Alliance panafricaine pour la recherche sur le haricot](#) et le projet de [développement de variétés de maïs à haute teneur protéique](#) en **Afrique de l'Est et en Afrique centrale**, tous deux financés par l'ACDI, visent à améliorer les variétés, la qualité, la production et la distribution des semences en fonction de la demande des producteurs et des marchands. Ces programmes font appel à des entreprises privées et à plusieurs milliers d'agriculteurs dans le cadre d'essais, de projets pilotes et de la production de semences.

Par ailleurs, le programme [Adaptation aux changements climatiques en Afrique](#) du CRDI aide à renforcer la capacité des chercheurs, agents de développement et décideurs africains à gérer les ressources naturelles et à préserver les gagne-pain face aux changements climatiques planétaires. Par exemple, le *Projet de gestion des risques climatiques pour l'agriculture et l'exploitation des ressources en eau en Afrique du Sud* vise à renforcer la capacité des institutions régionales et sud-africaines à mieux tenir compte de l'information sur les changements climatiques et la variabilité du climat dans les politiques, la planification et la gestion des ressources en eau pour la région occidentale du Cap, région de production agricole de l'Afrique du Sud la plus fertile.

5. Renforcement des institutions à l'appui de la conformité aux normes internationales sanitaires, de santé et visant d'autres produits

Le Canada a versé 400 000 \$ en 2007 au [Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce](#), programme mondial ayant une double finalité : aider les pays africains et d'autres pays en développement à améliorer leur savoir-faire et leur capacité d'analyser et de mettre en oeuvre des normes internationales relatives à la salubrité des aliments et à la santé animale et végétale et obtenir et conserver un accès au marché. Le financement du Canada s'inscrit dans la foulée d'une contribution similaire accordée en 2005.

6. Amélioration de l'information scientifique et technique, de l'éducation et de la formation axée sur les compétences

Information scientifique et technique. Le Canada contribue depuis longtemps au renforcement des capacités de recherche sur le continent africain. Commençant par une assistance traditionnelle aux universités et à des systèmes de recherche établis comme le GCRAI, le CRDI a élaboré de nouveaux modèles utilisant des réseaux, établissant des disciplines propres à un domaine (p. ex., écosanté) et renforçant la capacité institutionnelle. Par exemple, la création du [Consortium pour la recherche économique en Afrique](#) et l'appui à ses approches de renforcement de la capacité de recherche en économie ont servi de modèle à des programmes similaires dans d'autres domaines. En mettant ses ressources en commun avec celles des partenaires, le CRDI augmente les fonds de recherche à la disposition des chercheurs africains.

Le Canada est également un chef de file dans l'utilisation novatrice des [technologies de l'information et de la communication](#) (TIC). Le CRDI a encouragé des innovations qui sont abordables, faciles à adapter et financièrement autonomes. Grâce aux initiatives *Connectivité*

Afrique et *Acacia*, par exemple, le CRDI et l'ACDI encouragent le recours aux TIC pour améliorer les moyens de subsistance, accroître la prestation de services sociaux et autonomiser les citoyens. *Acacia*, par exemple, dispose de télécentres d'avant-garde ainsi que d'autres technologies et approches, qui encouragent l'utilisation abordable et efficace des TIC par les groupes marginalisés, comme les femmes. Par ailleurs, le Canada a appuyé la création du [réseau pour l'entrepreneuriat Enablis](#) en **Afrique du Sud** en lui accordant un financement de 10 millions de dollars provenant du FCA. Ce partenariat public-privé a permis jusqu'à présent à plus de 300 petits entrepreneurs d'avoir accès aux TIC, ce qui a renforcé leurs compétences en affaires et leur a permis de prendre de l'essor et d'avoir accès au financement.

Récemment, le CRDI a inauguré le programme [Innovation, politique et science](#). Ce programme a permis de financer les efforts déployés par le NEPAD pour encourager une plus grande adoption des programmes scientifiques et technologiques par les gouvernements africains, entre autres la promotion des centres d'excellence et le maintien du soutien de base au programme du [Réseau d'études des politiques africaines de technologie](#).

Éducation et formation axée sur les compétences. Le renforcement des capacités est au centre d'une grande partie de l'aide fournie par le Canada à l'Afrique. Par exemple :

- La contribution de cinq millions de dollars du FCA au [Centre africain de politique commerciale](#) aide les pays africains à défendre leurs intérêts lors de la négociation des accords commerciaux, à intégrer le commerce à leurs politiques économiques nationales et à promouvoir les échanges commerciaux au sein de l'Afrique et avec le reste du monde. Le Canada est décrit dans une étude de cas présentée à la CDD.
- Le Canada offre un soutien en vue d'accroître la capacité des pays africains, au moyen d'activités énumérées ailleurs dans le présent rapport, à mettre en oeuvre des accords multilatéraux sur l'environnement comme la [Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification](#) et la [Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#).
- Au cours des dix dernières années, le Canada a offert une aide au [Centre d'étude et de recherche en environnement \(CERE\)](#), un institut post-universitaire sur l'environnement qui se consacre exclusivement au développement durable en **Guinée** et dans la sous-région. En raison de la qualité de son enseignement, de ses programmes de recherche et de ses services, le CERE est devenu un centre de référence respecté pour les évaluations environnementales qui est reconnu pour son professionnalisme, ses employés et ses réseaux.
- Dans le cadre du [programme d'échanges visant la jeunesse](#) du FCA, de jeunes Canadiens et Africains apprennent comment des initiatives environnementales peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'acquisition des compétences dont ils ont besoin pour contribuer au développement durable de leur collectivité. À ce jour, 980 jeunes, dont les deux tiers sont des Africains, ont participé au programme; 579 participants ont effectué un stage en développement communautaire et 389 ont obtenu une bourse.

Le NEPAD et d'autres cadres de coopération

L'Afrique est au coeur du programme de coopération du Canada. Comme on l'a indiqué tout au long du rapport, le Canada a joué un rôle prépondérant en donnant suite au Plan d'action du NEPAD et au Plan d'action pour l'Afrique du G8, allouant 500 millions de dollars au [Fonds canadien pour l'Afrique](#). Les initiatives du FCA sont des programmes régionaux à grande échelle qui viennent s'ajouter à la programmation courante de l'ACDI en Afrique.

1. Répercussions sur le renforcement de la gouvernance nationale et des capacités

Le renforcement des capacités en vue d'améliorer la gouvernance constitue un volet clé du NEPAD. Le Canada a réagi en travaillant avec des partenaires africains et canadiens en vue d'élaborer une [initiative de gouvernance](#) de portée générale ciblant les institutions parlementaires, locales et du secteur public et ayant pour but d'instaurer des démocraties plus solides et plus transparentes qui sont mieux outillées pour répondre aux besoins des Africains. Au nombre des contributions, mentionnons les suivantes :

- 28 millions de dollars pour le [Programme de renforcement des capacités du secteur public africain](#), par l'intermédiaire duquel les fonctionnaires ont reçu une formation et une assistance technique en analyse des politiques économiques, en gestion financière et en reddition de comptes, ainsi qu'en gestion de la fonction publique, en collaboration avec la [Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique](#);
- 9 millions de dollars pour le [Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada](#), qui travaille avec le [Centre parlementaire du Canada](#) en vue d'offrir aux parlementaires africains et à leurs employés une formation sur la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre la corruption et de renforcer leurs capacités dans ces domaines;
- 6 millions de dollars pour la [Fédération canadienne des municipalités](#) à l'appui du [Programme africain de gouvernance locale](#), qui vise à renforcer les administrations locales dans le contexte de la décentralisation au **Ghana**, au **Mali**, au **Mozambique** et en **Tanzanie**. Ce programme prévoit une formation sur la réforme judiciaire et l'égalité entre les femmes et les hommes et la promotion de la participation communautaire ainsi qu'un plus grand engagement et une plus grande responsabilisation des pouvoirs publics;
- 2,5 millions de dollars pour le [Fonds d'information sur le NEPAD](#), qui appuie les initiatives africaines ayant pour but d'informer les Africains sur le processus du NEPAD et de les y faire participer;
- Être le premier donateur à verser une aide financière à l'appui du [Mécanisme africain d'évaluation par les pairs](#), volet intégral du NEPAD qui appuie l'évaluation par les pairs dans les pays africains en vue d'améliorer la gouvernance politique, économique et des entreprises.

Le Canada joue également un rôle prépondérant lorsqu'il s'agit de donner suite aux huit priorités décrites dans le NEPAD par l'intermédiaire du Plan d'action pour l'Afrique du G8, notamment la gestion améliorée des ressources en eau. L'un des éléments centraux de la position du Canada consiste à encourager le développement du leadership africain et le renforcement des capacités en Afrique en vue de relever les importants défis relatifs à l'eau et à l'assainissement sur le continent. L'aide fournie par le Canada par le biais du FCA met donc l'accent sur le renforcement des institutions africaines investies d'un mandat visant l'eau et l'assainissement et dirigées par le [Conseil des ministres africains chargés de l'eau](#), comme la Banque africaine de développement et le [Mécanisme pour l'eau en Afrique](#).

2. Initiatives de coopération régionale (y compris les accords commerciaux régionaux et le développement de l'infrastructure transfrontalière)

Le Canada appuie de plus en plus les initiatives régionales africaines qui encouragent le développement durable équitable. Ce faisant, il s'attache également à favoriser les synergies entre les organisations qu'il subventionne. Mentionnons les exemples suivants :

- L'[Initiative du bassin du Nil \(IBN\)](#) aide les pays africains à établir et à renforcer les initiatives transfrontalières permettant l'utilisation et la gestion optimales à long terme des ressources communes en eau.

- Le [Fonds de financement de la préparation des projets d'infrastructure du NEPAD](#), subventionné par le FCA, aide les pays africains, les communautés économiques régionales et les institutions connexes à préparer des propositions de grande qualité touchant des projets d'infrastructure régionaux viables dans les domaines de l'énergie, des transports, des technologies de l'information et des communications et de l'eau.
- Le soutien de l'ACDI à l'[Observatoire du Sahara et du Sahel](#) a contribué à renforcer le cadre du partenariat pour la lutte contre la désertification à l'échelle régionale.
- En **Afrique de l'Ouest**, le Canada appuie le [Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel](#), organisme régional de lutte contre la désertification le plus important en Afrique subsaharienne.
- Également en **Afrique de l'Ouest**, l'ACDI appuie un programme d'intégration régionale qui renforce la capacité de gestion des organisations membres de la [Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest](#).
- Le Canada contribue à la mise en oeuvre d'un système d'avertissement rapide pour la surveillance épidémiologique dans les ministères de la Santé de chacun des cinq pays de l'Afrique de l'Ouest (**Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali et Niger**).

Le Canada fait fond sur ses expériences dans le cadre des initiatives de coopération régionale pour élaborer un cadre de programmation sous-régional et régional cohérent qui renforcera son rôle dans l'intégration régionale en Afrique. Au nombre des leçons tirées, mentionnons la nécessité d'offrir un soutien institutionnel et de renforcer les capacités des organisations africaines tout en harmonisant les pratiques et les approches des donateurs compte tenu des diverses capacités d'absorption des organisations africaines.

Prévention des catastrophes naturelles, préparation, intervention et relèvement

On accorde de plus en plus d'attention à la réduction des risques de catastrophes naturelles (RRC). Selon le gouvernement du Canada, la RRC fait partie intégrante de la réduction de la pauvreté et du développement durable. Le Canada appuie donc les efforts régionaux, hémisphériques et internationaux visant à intégrer la RRC dans les programmes de développement, à sensibiliser la population aux risques, à renforcer la préparation et la capacité d'intervention des divers paliers de gouvernement en cas de catastrophe et à promouvoir le partage et la mise en valeur du savoir-faire technique, des leçons tirées et des pratiques exemplaires.

Au niveau international, le Canada appuie des entités comme le secrétariat pour la [Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes](#), la [Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#), le [Programme des Nations Unies pour le développement](#) et le [Système de coordination et d'évaluation des catastrophes des Nations Unies](#) en vue de renforcer la RRC et la capacité de gestion des catastrophes dans leur travail à l'échelon local, régional et mondial. Par ailleurs, le Canada a joué un rôle actif dans la négociation du [Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes](#), qui décrit les engagements clés pris par la communauté internationale dans le domaine de la RRC.

En Afrique, le Canada intervient en cas de catastrophes naturelles et fait la promotion et appuie les initiatives des pays qui veulent intégrer la réduction des risques de catastrophes naturelles dans les politiques et programmes de développement à long terme. Les pays africains qui souffrent régulièrement de la sécheresse ou d'inondations, par exemple, reçoivent une aide pour adopter des mesures d'atténuation de la sécheresse, établir des stratégies de sécurité alimentaire et mettre en place des plans d'action et des systèmes d'avertissement rapide afin de lutter contre la

désertification. Des organisations régionales ont également été créées et subventionnées afin de s'attaquer à ces problèmes.

Par ailleurs, et au besoin, le Canada travaillera avec des pays vulnérables aux catastrophes naturelles afin d'intégrer une approche tous risques à l'égard de la réduction des risques dans leurs plans nationaux de lutte contre la pauvreté, une condition préalable à l'inclusion efficace de la RRC dans les programmes de développement pilotés par les pays. En **Éthiopie**, par exemple, le Canada a versé cinq millions de dollars sur cinq ans (2003-2008) pour aider la Commission de prévention des catastrophes et de protection civile du gouvernement éthiopien et les organismes connexes à renforcer leur capacité à prévenir les catastrophes alimentaires, à s'y préparer et à en atténuer les effets grâce à la coordination de la gestion des catastrophes, au système d'alerte rapide et à l'établissement d'un lien entre l'aide et le développement.

Le Canada s'attache également à accroître la capacité des communautés africaines, des gouvernements, des organisations et des régions à faire face aux changements climatiques futurs, par exemple, en encourageant les pays à tenir compte des besoins d'adaptation aux changements climatiques dans leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté.